

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

PPCMOI 2017-022

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION – NOUVEAUX BÂTIMENTS PRINCIPAUX
3200, CHEMIN DE LA BARONNIE (DIVCO)**

AVIS PUBLIC est donné que la résolution 2017-232 dans le cadre du PPCMIOI 2017-022 pour permettre la construction de nouveaux bâtiments principaux au 3200, chemin de la Baronnie a été adoptée par le conseil de la Ville de Varennes lors de la séance générale du 5 juin 2017.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville, soit le 8 juin 2017.

Toute personne peut la consulter aux heures de bureau du soussigné à l'hôtel de ville, au 175, rue Sainte-Anne, Varennes.

Donné à Varennes, ce 8 août 2017.

La conseillère juridique et greffière adjointe,

Me Johanne Fournier